

Les droits liés à la prise en charge de la personne âgée

Contenus qui seront **adaptés** selon le niveau et l'analyse des besoins de chacun

Prérequis : Français niveau A2
Publics : Professionnels intervenants auprès des personnes âgées
Durée : 2 jours (14h)

Objectifs généraux

- Connaître le contenu des textes réglementaires relatifs aux droits liés à la prise en charge de la personne âgée
- Connaître les droits et recours de la personne âgée

Objectifs opérationnels

- Améliorer ses pratiques professionnelles par une meilleure prise en compte des droits liés à la prise en charge de la personne âgée



Contenus

Partie 1 : Fondements et orientations de la loi 2002-2

Partie 2 : Les 7 droits fondamentaux des résidents

- Respect de la dignité, intégrité, vie privée, intimité, sécurité
- Libre choix entre les prestations domicile/établissement
- Prise en charge ou accompagnement individualisé et de qualité respectant un consentement éclairé
- Confidentialité des données concernant le résident
- Accès à l'information
- Information sur les droits fondamentaux et les recours
- Participation directe au projet d'accueil et d'accompagnement

Partie 3 : Les 7 outils pour l'exercice des droits liés à la prise en charge de la personne âgée

- Le livret d'accueil
- La Charte des droits et libertés des personnes accueillies
- Le contrat de séjour ou DIPC
- La personne qualifiée
- Le règlement de fonctionnement
- Le CVS
- Le projet d'établissement

Partie 4 : La réaffirmation des droits et libertés des personnes âgées de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement entrée en vigueur le 1er janvier 2016

Partie 5 : Analyse des pratiques au regard des droits liés à la prise en charge de la personne âgée

Méthode et outils pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et d'analyse de cas et des pratiques professionnelles
- Présentations Powerpoint
- Supports GO-ON Formation